

Recommandations récentes de la Society of Breast Imaging concernant la découverte d'une adénopathie axillaire au décours d'une vaccination COVID (incidence supérieure à 10% dans le creux axillaire homolatéral à la vaccination)

> [REDACTED]

Il est donc recommandé :

- En cas d'adénopathie axillaire isolée chez une patiente vaccinée depuis moins de 4 semaines, classement ACR 3 et contrôle rapproché (4 à 12 semaines). En cas de persistance, poursuivre les explorations.
- En l'absence de signe clinique, la mammographie doit être réalisée avant la vaccination contre le COVID19 ou 4 à 6 semaines après la deuxième injection. [REDACTED]